



TERMES DE REFERENCE

DIAGNOSTIC DU DISPOSITIF DE LA FAR AU NIGER

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le Niger a une superficie de 1 267 000 km² dont les trois quarts sont constitués d'un désert chaud. La population est estimée à 18,3 millions d'habitants en 2015 d'après l'INS¹ et est majoritairement jeune (66 % a moins de 25 ans et près de 52 % a moins de 15 ans). Plus de 80% de la population est rurale et est occupée par les activités agricoles. En effet, le secteur primaire représente 42% de la richesse nationale.

Au cours de la période 2012-2016, le taux de croissance de l'économie nigérienne est passé de 11,8% en 2012 à 5% en 2016 avec un taux moyen de 6,7%. Ce taux est proche du niveau de 7% jugé nécessaire pour permettre un essor réel de l'économie nigérienne et réduire significativement le niveau de pauvreté. Toutefois, cette moyenne masque le caractère erratique de la croissance économique dû au poids de l'agriculture, secteur encore peu mécanisé et très vulnérable aux chocs climatiques, aux fluctuations des cours des matières premières, notamment les principaux produits d'exportation (l'uranium et le pétrole), à la faible diversification de l'économie. Aussi, cette croissance apparaît insuffisante pour faire face aux besoins sociaux importants liés à l'accroissement démographique.

Avec un taux de croissance démographique intercensitaire de 3,9% par an, le Niger connaît ainsi une croissance très élevée de sa population. Cette forte croissance démographique est essentiellement engendrée par une fécondité élevée : 7,6 enfants par femme en moyenne. Ce rythme d'accroissement de la population du Niger est synonyme d'un doublement de la population tous les 18 ans. Ainsi, en 2030, la population du Niger dépassera 34 millions d'habitants et en 2050, elle dépassera 68 millions d'habitants. Il en résulte, une population extrêmement jeune : 70% ont de moins de 25 ans. Ce qui induit des besoins énormes de dépenses publiques dans les secteurs de base (santé, éducation, infrastructures, etc.). Le taux de croissance économique actuelle ne pouvant soutenir ces besoins, on assiste à une accentuation de la précarité des conditions de vie.

Sur le plan de l'emploi, le Niger a enregistré, ces dernières années, des progrès notables au niveau de la réduction des inégalités, mais le taux de pauvreté de la population reste encore très élevé (45,41%) et se trouve lié à la configuration du marché de l'emploi qui constitue un des défis majeurs pour le pays. Le taux de chômage global est ressorti en hausse, passant de 13% en 2011 et 17% en 2014 (ENISED, 2016). L'incidence du chômage est plus marquée chez les jeunes, avec un taux de chômage de 23,7% pour la tranche d'âge des 15-29 ans (ECVMA 2011).

Cette importance du sous-emploi est globalement liée à la place du secteur informel qui, représente plus de 60% du PIB et est constitué d'entreprises de petite (voire très petite) taille, dont l'artisanat. Ceci présente des défis majeurs en termes de faiblesse de la protection sociale, de pertes de recettes fiscales et de précarité de l'emploi.

¹ Institut National de la Statistique

Une autre contrainte dans le domaine de l'emploi reste la faible participation du secteur privé dans l'offre d'opportunités. Selon le document du Profil pays du Niger 2016 de la CEA, le secteur public a créé en 2014 trois fois plus d'emplois permanents que le secteur privé, soit 76% contre 24% des créations d'emplois. Cette situation dénote la nécessité de promouvoir les Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour créer davantage d'emplois productifs et du travail décent pour tous.

Le développement agricole doit faire face à des problèmes de fond : la productivité des sols, les changements climatiques, la productivité du travail agricole, la productivité du capital en agriculture, la maîtrise de la gestion de l'espace rural, l'insertion professionnelle des nouvelles générations, l'accès aux marchés internationaux... Face à ces éléments, les modes d'apprentissages traditionnels agricoles ne parviennent plus à suivre les évolutions techniques nécessaires, et, les dispositifs de la FAR sont en difficulté et souvent dans l'incapacité de préparer les nouvelles générations à affronter les enjeux des 25 prochaines années. Avancer sur tous ces thèmes majeurs exige des dispositifs de formation performants et une organisation adaptée.

La formation agricole et rurale (FAR) est dispensée à différents niveaux (paysan, élémentaire, moyen et supérieur) et portée par quatre (4) ministères (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Ministère de la Formation professionnelle et Technique, Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation nationale) et des privés (Réseau des chambres d'agriculture, les Fédérations et Unions des producteurs, les services privés d'appui-conseils agricoles, etc.). En outre, on note l'émergence des organisations paysannes faitières (y compris le Réseau des chambres d'agriculture – RECA) proches des producteurs ruraux, qui appuient fortement ces derniers dans le renforcement des capacités et le contact avec le monde extérieur. Les projets et ONG de développement renforcent aussi les capacités des producteurs ruraux à travers des formations thématiques, comme les champs écoles paysans et les voyages d'études. Le dispositif d'encadrement de proximité des producteurs sera bientôt coordonné par l'Agence pour la Promotion du Conseil Agricole (APCA) ancrée au Haut-Commissariat pour Initiative 3N.

Le Niger a fait sa demande d'adhésion au Réseau international de formation agricole et rural, lors de l'atelier international qui s'est tenu à Montpellier en décembre 2016. L'adhésion fut actée lors de l'Assemblée Générale du réseau FAR, qui s'est tenue à Conakry (Guinée) du 04 au 06 juillet 2017.

Dans ce cadre, le Réseau International FAR avec l'appui de l'AFD lance la présente étude afin de réaliser un diagnostic exhaustif du dispositif de la FAR au Niger et de proposer un plan d'action permettant de mobiliser tous les acteurs dans la rénovation du dispositif nigérien de formation professionnelle agricole et rurale. Par ailleurs, ce travail pourrait servir de base en vue de la structuration de la future plateforme nationale FAR du Niger.

OBJECTIF GENERAL

Réaliser un état des lieux du dispositif de formation agricole, public et privé, de la République du Niger et proposer les grandes lignes d'un plan d'action visant à améliorer le dispositif FAR du Niger.

Objectifs spécifiques :

- Analyser les enjeux et défis de l'agriculture et identifier les métiers et besoins en compétences du secteur agricole ;
- Réaliser l'inventaire complet des acteurs et des différentes formations agricoles et rurales du pays ;
- Recenser les niveaux, les spécialités, les diplômes, dans les secteurs public, privé, associatif ou confessionnel ;
- Dégager les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces du dispositif de la FAR au Niger ;
- Esquisser les grandes lignes d'un plan d'action ;
- Indiquer les activités pour la mise en place d'un réseau FAR national et proposer les modalités de son fonctionnement.

LES RESULTATS ATTENDUS

- Les contextes de l'agriculture et de la FAR du Niger ainsi que les enjeux et les défis sont analysés ;
- Les compétences et besoins en formations des différents acteurs du secteur sont identifiés et quantifiés ;
- L'état des lieux du dispositif FAR public et privé actuel est réalisé ;
 - o les principales caractéristiques du dispositif actuel sont présentées ;
 - o les acteurs impliqués, l'organisation et le pilotage sont restitués et analysés ;
 - o les différents maillons - formation des producteurs, enseignement technique, professionnel, enseignement agronomique supérieur - sont analysés ;
 - o Les modalités de mise en œuvre des formations sont explicitées (y compris les structures et établissements dispensant la FAR);
 - o les diplômes, les flux et le devenir des formés sont restitués ;
- Les facteurs de réussite et les facteurs d'échec sont analysés ;
- Les mesures d'accompagnement complémentaires nécessaires sont abordées ;
- Le plan stratégique d'appui au dispositif de formation au Niger est esquissé ;
- Les étapes pour la structuration d'un réseau FAR national Niger sont identifiées.

STRUCTURES/PERSONNES A RENCONTRER

Les acteurs au niveau national du développement agricole et de la formation agricole ; les principaux acteurs de la formation (centres de formation, établissements et Instituts techniques, de recherche) ; les autorités nationales, régionales et les structures d'encadrement professionnel ; les chambres d'agriculture ; les groupements de producteurs, etc.

PRESTATIONS DEMANDEES

- Produire un rapport intermédiaire ;
- Réaliser une restitution aux parties prenantes ;

- Produire un rapport final qui comprend le diagnostic du secteur agricole nigérien, l'analyse des besoins du secteur (métiers /compétences), une analyse exhaustive du dispositif FAR du Niger, et, une proposition d'un plan d'action visant à améliorer le dispositif et répondre aux enjeux et défis du secteur agricole et rural.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif du Réseau FAR situé à l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro et l'équipe nationale FAR Niger.

PROFIL DES CONSULTANTS RECHERCHES

- Pour cette mission il est recherché un consultant international, de préférence ressortissant d'un pays membre du réseau FAR, justifiant :
 - o d'une formation supérieure (agronomie, éducation-ingénierie de formation, économie-sociologie) ;
 - o d'au moins 5 à dix années d'expérience professionnelle dans le domaine des dispositifs de formation agricole et rurale, de l'ingénierie de formation.
- Le consultant sélectionné devra accepter de travailler en collaboration avec un consultant national et sous la supervision du secrétariat exécutif et l'équipe nigérienne de coordination de la mise en place du réseau FAR Niger.
- Le consultant national devra connaître :
 - o le contexte de développement agricole et rural du Niger ;
 - o les principales problématiques de la formation professionnelle et technique agricole au Niger, ainsi que les stratégies de formation agricole et rurale ;
 - o l'environnement institutionnel.

LIEU ET DUREE DE LA MISSION

Activités	Consultant international	Consultant national
Bibliographie, terrain, rapport d'étape, restitution	14 jours	7 jours
Rédaction du rapport	4 jours	2 jours
Consolidation du rapport final	2 jours	1

La prestation devra démarrer rapidement après la sélection des consultants. Elle se déroulera sur une période de deux mois de 01/05/2018 à 30/06/2018.

CALENDRIER ET CONTACT

Date limite de réponse : 20 avril 2018

Date limite de réalisation de l'étude : 30 juin 2018

L'offre technique & financière et le CV des consultants sont à faire parvenir à :

khalid.belarbi@supagro.fr